

	CAPa Métiers de l'agriculture « Productions Végétales – Grandes Cultures » RNCP40523 certifié par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Décret n° 2015-555 du 19 mai 2015	
---	--	---

En choisissant la voie de l'alternance, vous alliez la formation et l'expérience du terrain. En entreprise, vous êtes formés progressivement à un métier avec l'aide d'un maître d'apprentissage ou de stage, ou tuteur expérimenté. Il vous transmet son savoir-faire et vous aide à développer vos compétences professionnelles. Vous entrez ainsi avec les meilleurs atouts dans la vie active.



PUBLIC CONCERNE :

- Jeunes issus de 3^{ème} collège, 3^{ème} de l'enseignement agricole ou 3^{ème} SEGPA
- Public : filles ou garçons
- Personnes ayant une volonté de travailler en contact avec la nature et ayant un bon contact avec les animaux.

PREREQUIS :

- Connaissance du milieu
- Entretien de motivation avec le jeune et sa famille ou son représentant légal.
- Bulletin de notes et lettre de motivation

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES :

- Agri dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage ou de cultures,
- Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- MIP : Réaliser des travaux mécanisés des cultures ou de productions animales.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Modules d'enseignement général :
 - Agir dans des situations de la vie sociale (maths, informatique, histoire-géo,...)
 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (français, sport,...)
 - Interagir avec son environnement social (français, anglais, projet collectif,...)
- Modules professionnels :
 - Insertion du salarié dans l'entreprise,
 - Maintenance des matériels, installations et bâtiments,
 - Module Professionnel : Grandes Cultures ou Ruminants (bovins, caprins, ovins – lait/viande)
 - Module d'Initiative Professionnelle (MIP) : Grandes Cultures ou productions animales.

METHODES MOBILISEES :

- Cours en présentiel, ateliers et parcelle de terrain pédagogique.
- Pédagogie de l'alternance

DELAIS D'ACCES :

Début du cycle de formation fin août/début septembre, en fonction du planning remis à l'inscription. Entrée permanente possible en cours de formation.

DUREE :

La formation dure 2 ans (800 heures minimum) au rythme d'une semaine au centre de formation et une à deux semaines en entreprise.

- 1^{ère} année : 12 semaines au centre de formation
- 2^{ème} année : 12 semaines au centre de formation.

Deux statuts possibles :

Statut scolaire : Le jeune reste scolaire et bénéficie de vacances scolaires. Il réalise environ 26 semaines de stage par an en exploitation avec support ruminants et grandes cultures (1 ou 2 lieux de stage par an).

En statut apprentissage : Il faut avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur (exploitation agricole avec support « ruminants et grandes cultures »). Le jeune est salarié de l'entreprise et bénéficie de 5 semaines de congés payés minimum. Un jeune peut débiter sous statut scolaire, et signer un contrat d'apprentissage en cours de formation, au plus tard 6 mois avant l'examen.

TARIF(S) 2025-2026 :**Frais d'inscription : 76 €****Coût à l'année sous statut scolaire (formation-restauration-vie résidentielle-hébergement) : 1 960 €**

Ce prix comprend une provision pour les voyages pédagogiques. Hors repas du vendredi qui n'est pas obligatoire.

Possibilité ½ pension en 2^{ème} année de CAPa.

Possibilité de bourses nationales en fonction du revenu imposable.

Coût à l'année sous statut apprentissage (formation-restauration-vie résidentielle-hébergement) : De 701,32€ à 726,38 €

Ce prix comprend une provision pour les voyages pédagogiques. Hors repas du vendredi qui n'est pas obligatoire.

Possibilité ½ pension en 2^{ème} année de CAPa.

Déduction faite des aides des OPCO (Opérateurs de Compétences) pour la restauration et l'internat et la prise en charge de la formation.

MODALITES D'EVALUATION :

Les compétences acquises sont validées par des évaluations en cours de formation et par épreuve finale orale. **L'examen : 80% en contrôle continu et 20% en épreuve finale.**

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- **Poursuite d'études vers diplôme ou titre de niveau IV** (permettant l'installation) :
 - ✓ Possibilité d'accéder directement en 1^{ère} Bac pro (Agroéquipement, CGEA),
 - ✓ Brevet Professionnel en alternance avec contrat d'apprentissage en 2 ans
- **Entrée dans la vie active en exploitation agricole, Entreprise de travaux agricoles, services de remplacement.**

RESULTATS AUX EXAMENS :

97,6 % de réussite depuis les 5 dernières années.

ACCESSIBILITE ET ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contactez notre référent handicap : M. FOURNIER David.

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT :

M. HENRY Yann – Directeur

MFR-CFA Chemillé - Tél : 02 41 30 62 35 – Mél : mfr.chemile@mfr.asso.fr

6 rue de Coulvée – BP 80035 – 49120 Chemillé-en-Anjou

Site : <https://www.mfr-cfa-chemille.com/>

APE : 8532Z - Siret : 78614282800023